



Association pour la défense et la promotion de l'œuvre de Vasarely

LIBERATION
Monsieur Laurent JOFFRIN
11, rue Béranger
75154 Paris cedex 03

Aix-en-Provence, le 27 février 2008

Transmission par R + AR, télécopie et courriel.

Objet : droit de réponse.

Monsieur le Directeur de la Publication et de la Rédaction,

L'article paru sous la signature de votre journaliste Vincent NOCE, votre édition du 26 février 2008, n° 8338, page 30, appelle de ma part les précisions et rectifications suivantes.

Je vous demande par conséquent de bien vouloir publier ledit courrier en tant que droit de réponse légitime dans le délai légal imparti.

Quel est le texte exact de « *l'appel remis à Libération par des personnes qui prétendent avoir dirigé la Fondation VASARELY ces six dernières années* » ?

Vos lecteurs sont en droit de connaître le nom et la qualité des rédacteurs ainsi que la nature exacte de leurs accusations.

Les noms de Renaud BELNET (avocat marseillais) et de François HERS (directeur de la Fondation HARTUNG et responsable du mécénat à la Fondation de FRANCE) sont avancés. Ce sont ceux de deux anciens trésoriers et présidents de la Fondation VASARELY qui ont « interchangé » leur fonction respective à l'occasion du conseil d'administration du 13 mars 2006, en cours de mandat (2 octobre 2002 - 2 octobre 2007).

Madame Véronique WIESINGER (directrice de la Fondation GIACOMETTI) était quant à elle la secrétaire du Bureau pendant cette même période.

Monsieur Xavier DOUROUX (directeur du Consortium, centre d'art dijonnais) est un vacataire, rarement présent, rémunéré par le biais d'une convention, signée en octobre 2002 entre le Président de l'Association dijonnaise LE COIN DU MIROIR et le Président de la Fondation VASARELY, jamais validée par le conseil d'administration de la Fondation VASARELY ! cf. conclusions de l'audit de juin 2006 de la Préfecture des Bouches du Rhône.

Quant à Madame Michèle TABURNO, veuve Jean-Pierre VASARELY, présidente de la Fondation VASARELY de 1995 à 1997 et vice-présidente depuis cette date n'est pas citée par votre journaliste.
Pourquoi ?

Les trois administrateurs susnommés, tous désignés par Madame Michèle TABURNO, ainsi que le « *directeur artistique* », font d'ailleurs l'objet d'une procédure que j'ai initiée en juin 2006 devant le Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence pour non respect caractérisé, réitéré et préjudiciable des statuts en vigueur.